

LES CHIFFRES DU MOIS

250 000

Plus de 250 000 Rohingya ont été enregistrés et munis de cartes d'identité par le Haut-Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés. Le premier document d'identité individuel, pour nombre d'entre eux.



3

La Birmanie projette de nouer des relations diplomatiques avec le Togo, le Bénin et la République du Congo. Le dénominateur commun de ces 3 pays africains ? Un vote « neutre » à l'ONU, lorsqu'il s'agit de dénoncer la situation des droits humains en Birmanie.

1er

Depuis janvier 2019, Singapour occupe la place de premier investisseur étranger en Birmanie et succède ainsi à la Chine, qui prend la deuxième place. La France reste au douzième rang.



AGISSONS POUR LA PAIX ET LA DÉMOCRATIE EN BIRMANIE

Des roses blanches... contre l'islamophobie et le nationalisme

Une campagne de roses blanches a été lancée en Birmanie en symbole de paix et de solidarité avec les musulmans du pays, qui ont été victimes d'attaques de la part d'au moins cent nationalistes, dont des moines bouddhistes, durant la période du Ramadan. Armés de couteaux et de bâtons, ces extrémistes ont interrompu les prières d'un groupe de musulmans à Rangoun, dans un local qui leur avait été prêté à cet effet. Le lendemain, le moine bouddhiste U Bandatta Seindita s'est rendu sur place pour distribuer des roses blanches aux musulmans après leurs prières, et ce geste a été repris par des activistes bouddhistes à la sortie des mosquées d'autres villes à travers le pays. Le mouvement s'est vite répandu sur les réseaux sociaux avec le **#WhiteRose4Peace** et promeut l'empathie, la tolérance, la compassion et la bonté entre les religions. Cette initiative citoyenne contre la haine a été largement saluée dans le contexte d'un nationalisme bamar-bouddhiste grandissant qui alimente, dangereusement, les conflits.



Ambassade de France : prospection économique, coopération bilatérale et appui à la société civile birmane

Ce mois-ci, l'Ambassade de France a mené une seconde délégation d'entreprises françaises dans la région de l'Ayeyarwady dans le but de renforcer une coopération économique en plein essor. Elle comprenait trois institutions (CIRAD, AFD, Business France) et 9 entreprises parmi lesquelles Total, EDF, Accor, Suez et Voltalia. Le 27 mai, l'Ambassadeur de France a par ailleurs rencontré le ministre de la coopération internationale, U Kyaw Tin, « pour évoquer les sujets portant sur la coopération bilatérale entre les deux pays, notamment dans les enceintes internationales et régionales. » Notons que l'Ambassade de France a récemment lancé un appel à projet dans le but « d'appuyer les organisations de la société civile birmanes, afin de consolider leur rôle dans le processus de transition démocratique »... Une action plus lisible, dans le contexte actuel, que celle de notre prospection économique et de notre coopération bilatérale sur fond de violations massives des droits humains.

Délivrance de cartes d'identité aux déplacés internes (IDP) : un parcours semé d'obstacles

Depuis la reprise des combats entre l'armée et la Kachin Independence Army (KIA) en 2011, plus de 100 000 Kachin ont été déplacés et demeurent dans des camps le long de la frontière avec la Chine. L'absence de documents d'identité les confronte à de nombreux obstacles supplémentaires au quotidien (déplacements, scolarisation des enfants, emploi...). Un député de la chambre basse s'est récemment inquiété de cette situation. En réponse, les autorités évoquent un programme national de délivrance de cartes d'identité aux personnes déplacées vivant dans des camps et affirment que presque tous les déplacés dans les camps à Myitkyina, capitale de l'état Kachin, auraient reçu une « *national registration card* ». En dépit de ce programme, les déplacés internes rencontrent de nombreuses difficultés pour se voir délivrer des documents : obstacle de la langue pour ceux qui ne parlent pas birman, erreurs de retranscription en raison de l'appartenance à une minorité ethnique... Avoir des citoyens sans documents d'identité rend par ailleurs difficile tout recensement, notamment dans la perspective d'échéances électorales. Quid des IDP Rohingya?

État d'Arakan : visite du HCR, projet de la Banque Mondiale et crimes de guerre

Pour la première fois depuis l'exode massif des Rohingya provoqué par les violences de l'armée en 2017, le responsable du Haut-Commissariat aux Réfugiés de l'ONU, Filippo Grandi, a pu se rendre dans l'état d'Arakan. Il a insisté sur le soutien dont les personnes déplacées ont besoin et sur la nécessité de restaurer la confiance afin que les réfugiés Rohingya puissent envisager un retour. Alors qu'il est question d'un projet de développement de la Banque Mondiale dans cette région, Filippo Grandi souligne que le « développement économique » ne suffira pas à résoudre la crise et que la question de la citoyenneté, liée à celle de la liberté de mouvement, sont absolument centrales. Dans le prolongement des craintes exprimées par plusieurs organisations de la société civile birmanes, il évoque par ailleurs le risque que le projet de la Banque Mondiale aggrave la situation, tant que les restrictions pesant sur des communautés entières ne sont pas levées. Alors qu'un [nouveau rapport d'Amnesty International "No one can protect us - War crimes and abuses in Myanmar's Rakhine State"](#) documente les crimes de guerre et violations des droits humains commis contre des civils dans l'Arakan depuis janvier 2019, principalement par l'armée, Reuters dévoile la libération anticipée des quelques rares militaires à avoir été condamnés pour le massacre de Rohingya commis en 2017. Dans l'état d'Arakan, le cycle de la violence se perpétue dans un contexte d'impunité totale.

La difficile protection des travailleurs birmans au-delà des frontières



Ce mois-ci, le Ministère du Travail, de l'Immigration et de la Population birman, appuyé par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), lance la mise en place d'un second "cadre juridique" de cinq ans dans le but de réguler les conditions dans lesquelles les travailleurs birmans partent travailler à l'international. Par le biais de 277 agences de recrutement (en Thaïlande, à Singapour, en Malaisie, au Japon, en Corée du Sud, au Moyen-Orient et en Europe), environ 5 millions de migrants birmans travaillent à l'étranger, dont 3 millions en Thaïlande. Dans ce pays, plus de 50 000 birmans sont employés dans l'industrie de la pêche, qui connaît elle aussi de récentes évolutions. Une nouvelle loi adoptée le 22 mai, qui entrera en vigueur dans six mois, détaille la garantie de droits fondamentaux tels que l'accès à la sécurité sociale, aux soins et à des périodes de repos. Ces mesures sont les bienvenues, mais des défenseurs du droit du travail questionnent leur impact : comment les autorités locales vont-elles contrôler la situation à bord des chalutiers en mer, alors qu'elles peinent déjà à exercer leurs contrôles et à garantir des droits effectifs dans cette industrie "à terre" ?

Voyager en Birmanie?

Le Ministre du Tourisme et des Hôtels birman a récemment affirmé que les combats en cours entre l'armée et l'Armée d'Arakan n'avaient pas d'impact sur le tourisme dans le pays, tout en accusant les médias occidentaux d'effrayer les touristes par de la désinformation... Ce qui est sûr, c'est que le tourisme est un secteur important pour la Birmanie, à la fois en terme économique et en terme d'image. Le 18 mai, Info Birmanie a participé à un débat sur le thème « *Faut-il voyager dans des pays autoritaires ?* » avec Amnesty International France, à l'invitation de l'agence « Voyager Autrement » dans le cadre de son [Festival « Changeons d'air\(s\) »](#) qui se tenait à la Fondation GoodPlanet. Il ne s'agissait pas de donner des conseils, mais de débattre : enjeux du tourisme pour un Etat autoritaire, bénéficiaires du secteur, image voire propagande du pays, impact et portée du voyage : pour le voyageur informé et pour les populations locales, question du boycott. Tout cela a été débattu. Même si le secteur du tourisme n'est plus entièrement contrôlé par les militaires, la question des bénéficiaires du secteur se pose encore, tout comme celle de la "belle image" que cherche à véhiculer le régime, et de nombreuses agences de voyage. Même si [le rapport d'Info Birmanie de 2013](#) sur le sujet demande à être actualisé sur certains points, les questions qui se posaient sous la junte demeurent tristement d'actualité. Dans un contexte de violations massives des droits humains, l'importance de s'informer sur sa destination a été particulièrement soulignée.

LE FOCUS DU MOIS

Birmanie : un environnement attractif... pour une société privée de sécurité au passif sulfureux

Une société de sécurité privée au passif compromettant en matière de droits humains, Frontier Services Group (FSG), s'implante en Birmanie. Elle entend fournir ses services à des investisseurs étrangers, en particulier chinois, oeuvrant dans des environnements « à risques ».

Basée à Hong Kong, FSG a établi une « joint-venture » en Birmanie et obtenu une licence pour des activités de « logistique et de sécurité ». Ces derniers mois, la presse locale s'est fait l'écho des inquiétudes exprimées par des organisations de la société civile. Et pour cause.

FSG, qui serait active dans le pays depuis juin 2018, a été fondée par Erik Prince, un ancien militaire américain fondateur de la défunte société Blackwater... qui avait défrayé la chronique après la mise en cause de ses employés dans le meurtre de civils en Irak en 2007.

En début d'année, FSG a publié un communiqué controversé, retiré depuis, relatif à un projet de construction d'un camp d'entraînement dans la région chinoise du Xinjiang, dans laquelle plus d'un million de Ouïghours sont détenus dans des camps d'internement...

Au vu des connexions identifiées par la presse locale, certains craignent que cette société intervienne dans le cadre des grands projets d'investissement du « Belt and Road Initiative » chinois.

L'ONG Paung Ku demande de la transparence et de l'information sur les activités de FSG et déplore que son passif n'ait pas été pris en compte au moment de l'attribution de sa licence. Pour International Commission of Jurists (ICJ), les autorités birmanes doivent contrôler les entreprises étrangères spécialisées dans le secteur de la sécurité : « *une entreprise ou un individu impliqué(e) dans des violations des droits humains à l'étranger n'est pas, selon toute vraisemblance, apte à opérer en Birmanie* ». ICJ pointe en particulier l'absence de cadre légal adapté pour faire face aux dangers que représente ce secteur sans la moindre régulation.

Mais comme le rappelle un représentant de l'ONG Human Rights Watch (HRW), cette société et son fondateur sont « *malheureusement à leur place* » en Birmanie, dans un contexte récurrent de violations des droits humains par les forces de sécurité. FSG a identifié un milieu favorable au déploiement de ses activités.

HRW invite les médias et la société civile à informer et à alerter sur les opérations en cours et à venir de FSG en Birmanie. Un vrai sujet d'enquête.